

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 21 avril 2016

Présents : MM DERVAL Patrick, BERTIN Isabelle, BERTHIAUX Gwénaél, MARTIN Rémy, HUBERT Armelle, PAITEL Patricia, FILATRE Félicien, HARDAT Bénédicte.

Absent excusé : BARBIER Laurent, CHESNOT Cécile, LE MÉE Philippe, ÉON Christophe.

Bibliothèque : demande de subvention 2016

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de consacrer en 2016 un budget de 2500€ à la bibliothèque décomposé comme suit: 2000€ pour l'acquisition de livres et 500€ pour des animations à la bibliothèque. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental 35 au titre du Contrat de Territoire Volet 3 à hauteur de 30% pour l'acquisition de livres soit une subvention de 600 € et à hauteur de 50% pour l'organisation d'animations à la bibliothèque municipale d'Ercé en Lamée soit une subvention de 250 €.

Lancement d'une étude pour des travaux d'extension de la lagune

Considérant que la station d'épuration par lagunage a une capacité de 500 équivalents habitants, qu'elle a d'ores et déjà atteint 465 équivalents habitants et qu'elle sera à saturation dans les années à venir, le Conseil Municipal décide de lancer une étude pour l'extension de la lagune.

Vente d'un girobroyeur

Considérant que plusieurs personnes se sont portées acquéreurs auprès de la mairie pour l'acquisition d'un ancien girobroyeur du service technique dont celui-ci n'a plus usage ; le Conseil Municipal décide de le vendre au particulier le plus offrant.

Vente de pavés et bordures en granit : fixation du prix

le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de vendre aux particuliers les pavés et bordures en granit stockés au service technique, 1€ le pavé granit et 10 € le mètre linéaire de bordure granit.

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, renonce à faire valoir son droit de préemption urbain sur la déclaration d'intention d'aliéner présentée par l'étude de Maîtres LE COULS, AVENEL-THÉZÉ et MIMEY concernant les parcelles AB 415 et 64 d'une superficie totale de 311 m², situées au 25 rue des primevères, ainsi que sur celle présentée présentée par l'étude de Maîtres LE COULS, AVENEL-THÉZÉ et MIMEY concernant la parcelle AB 43 d'une superficie totale de 295 m², située au 4 rue des violettes.

Avis sur 3 avancements de grade

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées par les agents de la commune, le Maire propose aux membres du conseil Municipal de faire évoluer 3 postes de la façon suivante :

Grade actuel	Nouveau grade	Missions
Adjoint Administratif 1 ^{ère} classe	Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe	Agent d'accueil, Gestion de l'état civil, Gestion des élections, Gestion de l'urbanisme, Formalités administratives diverses
Adjoint technique 2 ^{ème} classe	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	Entretien des locaux Encadrement des enfants dans

		les services périscolaires communaux
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	Responsabilité du service technique

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de proposer ces 3 avancements de grade à la Commission Administrative Paritaire du CDG 35 pour une modification des postes souhaitée au 1^{er} septembre 2016

Contrat pour la rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le devis de Labocea pour la rédaction du rapport sur le prix et la qualité du service d'assainissement pour un montant de 315 € HT par an pour une durée de 3 ans.